

PREFECTURE DE LOT-ET-GARONNE
DDCSPP - POLE COHESION SOCIALE

**Les capacités d'accueil mises en œuvre
pour répondre aux besoins d'hébergement d'urgence durant cet hiver
et de réinsertion sociale en 2012**

Ce dispositif permet de répondre aux besoins exprimés en Lot-et-Garonne

Pour la période hivernale

→ Centres d'hébergement d'urgence : 46 places

Ville	Nombre de places
Agen	22
Marmande	6
Villeneuve sur Lot	4
Tonneins	6
Nérac	2
Casteljaloux	3
Miramont de Guyenne	3
TOTAL	46

→ + 25 places d'hébergement mobilisables en cas de grand froid :

- 10 places supplémentaires à Agen (CCAS)
- 15 places supplémentaires sur le département

→ + 10 000 € susceptibles d'être mobilisés, par le téléphone d'urgence 115, pour des hébergements en hôtels (soit 250 nuitées)

En permanence

→ Centres d'hébergement et de réinsertion sociale : 147 places (6 structures)

Durant la période hivernale, le CHRS « La Pergola » (22 places), à Agen, se consacre exclusivement à l'hébergement d'urgence

Etablissements	Nombre de places
CEHRESO (Agen)	30
« La Roseraie » (Agen)	31
« La Pergola » (Agen)	22
« Clair Foyer » (Agen)	24
Saint Vincent de Paul (Marmande)	15
RELAIS (Villeneuve sur Lot)	25
TOTAL	147

→ Places d'hébergement de stabilisation : 29 places

Ville	Nombre de places
Agen	12
Marmande	8
Villeneuve	9
TOTAL	29

Les moyens financiers mobilisés par l'Etat en au titre de l'urgence sociale

Actions	Moyens financiers
Hébergement d'urgence	61 500
Nuitées d'hôtels	10 000
SAMU Sociaux	7 500
Accueil de jour	48 000
115	82 000
SIAO	211 110
Total :	420 110

Sur un total annuel de **3 117 705 €** mis en œuvre
au titre de l'hébergement et de la veille sociale

10

L'hébergement d'insertion représente, à lui seul, 2 707 600 €

Les crédits mobilisés au titre de l'urgence sociale représentent encore **13 %** du total des crédits mis en œuvre au titre des politiques en faveur des plus vulnérables (BOP 177).